



**Vous voulez exercer votre métier
en conjuguant autonomie et sécurité ?**



**Le portage salarial est
la solution idéale !**

C'est le statut adapté aux
prestataires de service en quête
d'autonomie, sans les risques de
l'indépendant.

Guide du parrainage



Avec MISSIONS-CADRES, le portage salarial en 5 points

1. Qu'est-ce que le portage salarial ?

Le portage salarial c'est la seule organisation du travail qui vous permet de bénéficier des avantages du prestataire indépendant sans les contraintes administratives et fiscales à gérer.

Le portage salarial permet de travailler en toute autonomie, tout en gardant la protection juridique du régime du salariat.

Il est reconnu par la loi L1251-64 du Code du Travail du 25 juin 2008.

2. Comment fonctionne le portage salarial ?

1. Vous démarchez et trouvez VOS clients.
2. Vous établissez VOS tarifs.
3. Vous effectuez VOTRE mission.
4. MISSIONS-CADRES facture VOTRE client et vous verse VOTRE salaire.

3. À qui s'adresse le portage salarial ?

Si vous êtes prestataire de services indépendant, salarié, entrepreneur, en recherche d'emploi ou à la retraite et que vous êtes porteur d'un projet, le portage salarial vous concerne.

4. Quels sont les avantages du portage salarial avec MISSIONS-CADRES ?

Être porté avec MISSIONS-CADRES, c'est :

- votre rémunération assurée dès le premier mois d'activité,
- tous les avantages du régime du salariat,
- l'autonomie complète dans l'organisation de votre travail,
- la confiance de vos clients grâce à votre adhésion à une société de portage,
- le soutien et les conseils personnalisés de nos experts.

5. Quelques exemples de revenus comparatifs

	Consultant RH	Traducteur	Formateur	Interprète
Indépendant	3 400 €	1 800 €	2 500 €	3 640 €
Salarié	2 800 €	1 550 €	2 250 €	-
Porté	3 761 €	2 058 €	3 786 €	4 032 €

**Avec le statut de porté,
toute votre énergie est dédiée à vos clients !**

Patrick L. - Traducteur interprète



« Lorsque mon ami, Michel M., m'a parlé du portage salarial, je n'ai pas été convaincu tout de suite. Après m'être longuement renseigné j'ai compris que j'avais tout avantage à m'inscrire chez MISSIONS-CADRES !

Aujourd'hui, je gère ma masse de travail comme je le souhaite, je fixe mes prix et trouve mes clients, le tout avec le soutien quotidien de l'équipe de MISSIONS-CADRES.

Je peux enfin choisir quand prendre mes vacances, et consacrer tout mon temps de travail à ma spécialité sans m'encombrer avec les détails administratifs ! »

Nathalie P. - Conseillère en Ressources Humaines

« Je suis inscrite chez MISSIONS-CADRES depuis maintenant 2 ans.

Lorsque j'ai rencontré mes premiers obstacles, les conseillers MISSIONS-CADRES m'ont soutenue et aidée afin que je puisse poursuivre mon activité dans les meilleures conditions.

Avec le recul, je ne regrette pas ma décision et je conseille à toutes celles et ceux qui souhaitent démarrer une activité de s'inscrire chez MISSIONS-CADRES ! »



Envie d'opter pour le portage salarial ?

Avec MISSIONS-CADRES, faites vous parrainer et bénéficiez des nombreux avantages du portage salarial pour lancer votre propre activité, sans avoir à gérer les contraintes administratives liées à celle-ci.

Grâce au club de parrainage « Optez Porté ! » de MISSIONS-CADRES, inscrivez-vous en 3 minutes.

Il vous suffit de remplir le bulletin au dos avec l'aide de votre parrain qui se chargera de nous le renvoyer.

Un chargé d'accueil MISSIONS-CADRES prendra rendez-vous avec vous pour faire le point sur votre projet professionnel.

Informations parrain

Nom : Prénom :

Tél. : E-mail

Informations filleul

Identité

Nom : Prénom :

Activité professionnelle :

Statut actuel :

Tél. : E-mail

Localisation géographique

Commune : Région :

Département :

Je souhaite être contacté aux jours et heures suivantes :

- | | |
|-----------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> Lundi | <input type="checkbox"/> Entre 8h et 10h |
| <input type="checkbox"/> Mardi | <input type="checkbox"/> Entre 10h et 12h |
| <input type="checkbox"/> Mercredi | <input type="checkbox"/> Entre 14h et 16h |
| <input type="checkbox"/> Jeudi | <input type="checkbox"/> Entre 16h et 18h |
| <input type="checkbox"/> Vendredi | |

Autres remarques ou questions particulières ?

.....

.....

.....

.....